

# Evoluer en *Dispositif* ?

## Enjeux, cadre, méthode

L'extension de la formule du *Dispositif*, a vocation à devenir la norme, notamment en IME et SESSAD. Cette extension est prévue à l'article 31 de la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance. Calqué sur le DITEP, le *Dispositif* implique une autre vision de l'accompagnement et du parcours des jeunes. Avec un retour des premières expériences de DITEP et de DAME, cette formation vise à tracer des pistes cohérentes et à réfléchir à une organisation en *Dispositif*, avec ses intérêts, ses écueils. In fine, il s'agit de poursuivre la réflexion sur les évolutions à conduire de manière à élaborer un *Dispositif* pensé et pertinent.

### Objectifs pédagogiques

- Comprendre la notion de *Dispositif*
- Réfléchir aux impacts d'une organisation en *Dispositif* en termes de réponses aux besoins des usagers
- Accompagner la réflexion sur les évolutions « *de l'offre* »

### Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

### Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

### Pré-requis

Néant



Intra\* : 2 jours



Formateur-consultant



3 190 €\*



Sur mesure : nous contacter

## Programme

### I. Introduction

- Genèse et notion de *Dispositif*
- Notion de *plateforme*
- Impact de la loi du 26 juillet 2019 (loi pour une école de la confiance)

- Garanties à apporter : aux jeunes, aux familles, aux professionnels, aux partenaires

### V. Quelles activités ou « prestations » en *Dispositif* ?

- Autorisations et critères d'âges
- Activités et services
- Passerelles établissement-service
- Quels partenaires ?

### VI. Quelles modifications de l'organisation ? Quels outils ?

- Mobilisation des professionnels
- Parcours des jeunes
- Elaboration des projets personnalisés
- Evaluation des besoins des jeunes
- « *Circuit des prestations* »
- Place des autres acteurs : jeune, parents, partenaires...
- Transmission d'informations au sein du *Dispositif* et entre partenaires (conditions du secret partagé)
- Fiche de liaison
- Un coordonnateur de parcours ?
- Impact sur les fiches de poste
- Documentation à prendre en compte

### Modules complémentaires

- Elaborer un nouveau projet d'établissement
- Evaluer les besoins et élaborer un projet personnalisé
- Mettre en place une approche de type SERAFIN-PH
- Articuler les différents projets : projet d'établissement, *Dispositif*, CPOM...

### Option documentaire

Memento DITEP

### Accompagnement de projet

Nous contacter

### Information et inscription

Contactez-nous  
Tél. : 02 97 80 30 40  
contact@analys-sante.fr  
www.analys-sante.fr

### II. Evolution des politiques publiques (rappel)

- Transformation de l'offre médico-sociale, territorialisation, parcours
- Développement des plateformes de services : l'exemple des plateformes d'orientation et de coordination

### III. Le *Dispositif* : qu'est-ce que c'est ?

- Cadre juridique
- DAME (dispositif d'accompagnement médico-éducatif), DIME, Dispositif inclusif ?
- Activités à déployer
- Tarification et facturation
- Notification CDAPH
- Place du CPOM

### IV. Avantages à promouvoir, risques à éviter, garanties à apporter

- Avantages : modalités d'accompagnement diversifiées, modulables et évolutives, parcours fluide, inclusion...
- Risques : éparpillement, désorganisation, mise en danger, complexifications inutiles...

### VII. Ateliers

*Selon les besoins : schéma d'une organisation en Dispositif, parcours des jeunes, passerelles, articulation, entre les services...*

### VIII. Evaluation-bilan

\* Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement / Tarif non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez notre correspondant, Maryse Le Bail (tél. 02 97 80 30 40, contact@analys-sante.fr) pour un traitement confidentiel.